

La façon dont le gouvernement a traité l'affaire du barrage Oldman, son refus de mettre en place des mesures d'atténuation, son refus de faire quoi que ce soit au sujet des activités illégales du gouvernement de l'Alberta ainsi que son refus de traiter honnêtement avec la bande des Indiens Peigan ne le met pas à l'honneur, pas plus que le processus démocratique de ce pays.

Donc, alors que notre parti appuie le projet de loi C-59, alors que nous sommes heureux qu'il ait été présenté, je dois dire que je souhaiterais que nous en venions à un stade où nous puissions traiter de la même façon avec tous les peuples autochtones.

Que cet accord avec les Cris de Fort Chipewyan et les Haïdas serve de modèle, et espérons ne jamais revoir un cas comme celui d'hier, à propos du barrage Oldman.

Madame la Présidente, nous appuyons le projet de loi amendé. Merci.

**M. Jim Fulton (Skeena):** Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi C-59. Le dépôt de ce projet de loi était attendu depuis longtemps à la Chambre.

Pour quelqu'un qui, comme moi, démontre souvent son esprit de parti lors des débats à la Chambre, je ne vois dans le projet de loi actuel aucune raison de manifester un tel esprit. Nous avons entendu le député libéral de LaSalle—Émard et le secrétaire parlementaire du ministre.

Je crois qu'il serait indiqué de parler un peu d'un certain nombre de faits tout à fait neutres et typiquement canadiens qui se sont produits relativement à l'archipel Gwaii Haanas.

Il y a un peu plus de cinq ans, la Chambre avait adopté à l'unanimité une résolution prévoyant qu'elle collaborerait avec la nation haïda à l'aménagement du parc de Moresby-Sud. L'ancien ministre de l'Environnement, Tom McMillan, s'est dépensé sans compter pour en assurer la réalisation. L'actuel premier ministre du Canada s'est très bien tiré d'affaire lors des négociations qu'il a menées avec le premier ministre de l'époque en Colombie-Britannique, M. Bill Vander Zalm, et avec le président du Conseil de la nation haïda, M. Miles Richardson, en vue d'amener les trois niveaux de gouvernement, c'est-à-dire le gouvernement du Canada, celui de la Colombie-Britannique et la nation haïda, à collaborer à l'aménagement d'une région dont plus de trois millions de Canadiens réclamaient la création.

### *Initiatives ministérielles*

Des résidents du Québec, de l'Ontario, des provinces de l'Ouest, des territoires et des Maritimes ont fait parvenir des centaines de milliers de lettres au bureau du premier ministre, et des gens du monde entier sont intervenus pour demander l'aménagement de cette région tout à fait unique. D'ailleurs, comme l'ont clairement rappelé d'autres députés, les Nations Unies ont reconnu, il y a plus d'une décennie, la région de Ninstints, un secteur très restreint situé près de la pointe sud de l'archipel.

• (1030)

Cette région remarquable, souvent appelée les Galapagos canadiens, a été épargnée par la dernière glaciation. Jusqu'à tout récemment, elle a été l'une des régions les plus peuplées de toute la côte ouest de l'Amérique du Nord. L'archipel Gwaii Haanas abritait des collectivités de plusieurs milliers de personnes, qui ont malheureusement été décimées. En effet, la nation haïda a été presque complètement annihilée par la rougeole et la variole il y a une centaine d'années.

Il est significatif qu'un tel accord ait finalement été conclu. Je crois que c'est probablement la plus grande réalisation de l'actuel premier ministre sur le plan de l'environnement, et j'espère que le ministre de l'Environnement, M. Charest, aura très bientôt droit à un potlatch pour Gwaii Haanas, ce qu'on appelle souvent la réserve du parc national Moresby-Sud. L'important, c'est non seulement que cette affaire soit enfin réglée, mais également qu'elle permette aux deux nations intéressées, le Canada et le Conseil de la nation haïda, de se comprendre mutuellement et de collaborer.

Aujourd'hui on rend hommage non seulement au ministre et à ses collaborateurs qui, dans l'ombre, ont travaillé dur pour mettre au point un texte qui soit acceptable et pour le Conseil de la nation haïda et pour le Canada, mais également aux anciens, aux chefs, à Miles Richardson, à Guujaw et à tous ceux qui n'ont cessé de travailler jusqu'à ce que, sauf erreur, l'un des responsables reçoive un coup de fil de Miles ce matin. J'ai parlé à ce dernier à cinq heures ce matin.

C'est une mesure législative qui devrait être adoptée aujourd'hui. Je suis persuadé qu'il y a beaucoup de députés qui veulent prendre la parole à ce sujet, mais l'importance de l'adopter de façon que l'accord puisse entrer en vigueur ne devrait échapper à aucun des députés de la Chambre.